

forum

A bout portant



Pascal Dehvit

Professeur en science politique à l'ULB, directeur du Centre d'étude de la vie politique (Cevipol)

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNIS

Dimanche, lors de la 82^e édition du pèlerinage de l'Yser, à Dixmude, son président Walter Baeten a affirmé que le gouvernement fédéral était « illégitime et dangereux pour l'État ». Pour lui, le gouvernement flamand est le seul et unique exécutif légitime. Exprimerait-il une vision majoritaire en Flandre ? Quelle est la portée d'une telle déclaration ?

On peut la voir, dans une certaine mesure, comme l'énonciation dure d'une pratique soft qui considère de plus en plus, le plus souvent implicitement, mais parfois aussi explicitement, que le premier degré, c'est le niveau régional, avant le niveau fédéral et que l'on doit, de plus en plus, rentrer dans une logique confédérale au sens propre : c'est-à-dire défaire la fédération et refaire quelque chose à partir des entités (con)fédérées. Cela se dit, de manière polie, dans les enceintes politiques, sociales ; à Dixmude, c'est dit de manière plus rude – sans, bien sûr, atteindre les excès du Vlaams Belang. C'est somme toute une considération relativement générale en Flandre aujourd'hui. On l'a déjà sentie lors du remaniement ministé-

riel au niveau fédéral qui a suivi les élections régionales et qui a vu l'arrivée, notamment, de Michel Daerden (aux Pensions) : le gouvernement fédéral, a-t-on entendu, est le gouvernement des ministres de la deuxième division.

C'est donc la raison pour laquelle l'un comme l'autre du président du Pèlerinage : parce que cela reflète ce que pensent les élites flamandes ?

D'une manière générale, il n'y a jamais eu de critique ouverte sur les propos du président du comité du pèlerinage de l'Yser, même si parfois elles étaient implicites. Au surplus, nous sommes dans une configuration où les majorités ne sont plus les mêmes au niveau fédéral et au niveau des entités fédérées et où un même parti peut être à la fois dans la majorité et dans l'opposition ; dans une situation aussi où, comme dans le chef du CD&V, un même parti peut avoir une posture un peu différente selon qu'elle émane de son aile fédérale ou de son aile régionale. D'où le pas de deux sur la constitution du gouvernement régional en Flandre : on a

bien senti que Kris Peeters, ministre-président flamand, et Herman Van Rompuy, Premier fédéral, n'étaient pas à l'amble. Quant aux derniers propos de Walter Baeten, ils ne plaisent sans doute pas à des personnalités comme Van Rompuy ou Dehaene, mais ils reflètent une réalité de plus en plus tangible culturellement, institutionnellement.

Le président du pèlerinage de l'Yser relève, à juste titre, que le gouvernement fédéral ne dispose plus de la majorité dans le groupe flamand à la Chambre. Mais c'est ce cas depuis la rupture du cartel CD&V – N-VA... Et jusqu'ici, la Flandre n'avait pas contesté la légitimité de ce gouvernement. Pourquoi le faire aujourd'hui alors ?

Rappelons tout de même qu'en Flandre, au moment de la rupture du cartel il y a exactement un an, le fait que le gouvernement fédéral était devenu minoritaire en Flandre avait été souligné. Il y avait eu un petit retour de cette question à la fin du mois de décembre lors de la démission du Premier ministre Yves Leterme. Mais tout cela – comme les questions institutionnelles égale-

ment – est passé au second plan en raison de la crise socio-économique et financière. Mais c'est clair : être minoritaire au sein du collège néerlandophone est un élément de faiblesse du gouvernement fédéral, même si constitutionnellement cela ne pose aucun problème (NDLR : puisque ce gouvernement a la majorité à la Chambre) ; sociologiquement et politiquement, c'est une difficulté.

Mais donc : tant que dure la crise économique, pas de risque de crise institutionnelle ?

Il y a, en effet, une espèce de jeu de balancier entre l'agenda socio-économique et financier et l'agenda institutionnel. Et il est clair que si le premier redevient moins prégnant, l'agenda institutionnel va réapparaître. Pour le moment, le socio-économique domine – en Flandre également : Opel à Anvers, inquiétudes autour de Ford à Genk. Mais il faut garder à l'esprit que les deux agendas sont aussi parfois imbriqués, notamment sur le plan budgétaire : la confection du budget 2010 et la révision du 2009 vont être des exercices très difficiles. Si l'on parle budget ou contrôle budgé-

taire, c'est aussi un accord entre l'entité fédérale et les entités fédérées. Donc le communautaire ne sera pas absent. En outre, on sait que dans les deux ans qui nous séparent des prochaines élections fédérales, il sera question de réforme de l'État, d'une part, et d'autre part, de la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde et de la nomination des trois bourgmestres de la périphérie. Autant on entrevoit assez bien les termes – et les limites – d'une réforme de l'État ; autant négocier un compromis sur BHV et sur les bourgmestres de la périphérie va être compliqué.

Or il faut obligatoirement trouver une solution à BHV avant les prochaines élections fédérales...

À tout le moins au terme de l'arrêt de la Cour d'arbitrage (devenue Cour constitutionnelle), il faut que les prochaines élections soient organisées dans un autre contexte de circonscriptions que les précédentes. Un bémol toutefois : en tout état de cause, le pouvoir qui valide l'organisation des élections, c'est le législatif. D'où les limites de l'injonction de la Cour. Cela dit, ce serait

une mauvaise chose qu'on soit dans l'incertitude juridique-politique concernant l'organisation des élections fédérales. Par ailleurs, je vois mal comment on pourrait aboutir à une réforme de l'État sans aboutir sur BHV.

Le président du pèlerinage de l'Yser, Walter Baeten a une solution toute prête : supprimer les élections fédérales ! Qu'est-ce que cela signifie : la fin de la Belgique ?

C'est, comme je l'ai dit, pousser la logique confédérale jusqu'à bout : défaire l'État et le refaire au départ des entités fédérées. Plus d'élections fédérales : la fédération n'existe plus. Et le pouvoir revient entièrement aux entités fédérées qui reconstruisent ce qu'elles peuvent faire ensemble. Là, on est presque dans la théorie du chaos – bien qu'on ne parle pas vraiment d'indépendance. Même si cela ne se fera pas, on est dans un contexte où l'entité fédérée est jugée prééminente par rapport au fédéral – et cela existe aussi dans certains secteurs du monde politique wallon. La réforme de l'État pourrait d'ailleurs confirmer ce point de vue. ■

« A Dixmude, la Flandre rêve de pousser la logique confédérale à son extrême »